

PROGRAMME DE FORMATION

V1 - 01.2023

Se former au métier de facturier IDEL de A à Z

Format blended : cours en e-learning avec des travaux collectifs en classes virtuelles

Durée : 35 heures



Gardez le sourire, facturer devient facile !

WeBill Santé SAS - 6 rue des grandes chaumes 03200 ABREST - Déclaration d'activité : en cours d'enregistrement - SIRET : 949 385 413 00016

Tél : 09 88 28 88 28 - www.webill-sante.fr - bonjour@webill-sante.fr

X ORGANISATION

Durée

35 heures

Mode d'organisation

Formation 100% distanciel – 13 heures de cours en e-learning et 22 heures de classes virtuelles

X CONTENU PÉDAGOGIQUE

Public visé

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant exercer une activité de facturation pour infirmiers libéraux.

Elle est adaptée aux débutants et néophytes.

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- identifier la bonne cotation des actes à facturer
- lister les règles de cumuls et les dérogations
- décomposer le processus de télétransmission
- procéder à une télétransmission sur un logiciel de facturation

X PRÉREQUIS

L'apprenant devra être équipé d'un ordinateur muni d'un lecteur de son et de vidéo ainsi que d'un micro.

Il n'y a pas de diplômes ou d'expériences requis pour intégrer la formation.

Un entretien téléphonique préalable sera nécessaire pour confirmer l'inscription.

X DESCRIPTION

Les professionnels de santé libéraux ont une charge administrative importante liée à la facturation de leurs actes médicaux ou paramédicaux. Certains d'entre eux pratiquent le tiers-payant et en délèguent la gestion. Notre parcours de formation vous conduira à appréhender plus sereinement les cotations et les règles imposées par la NGAP.

Le parcours de formation est constitué de deux étapes. La première, théorique, porte sur la connaissance de la NGAP – côté infirmiers - et donc des cotations et règles de cumuls des actes. La seconde partie concerne plutôt la pratique, c'est-à-dire la facturation des actes infirmiers sur un logiciel dédié. Ainsi, il sera vu la théorie, puis la pratique pour la facturation et les règles de télétransmission. WeBill Santé a développé une méthode de travail qui sera proposée afin de pouvoir s'organiser de manière optimale quel que soit le type de client rencontré.

Comme toute formation, il est important que chaque participant s'implique dans son apprentissage afin de tirer pleinement profit des outils et connaissances qui lui seront présentés. Notre volonté est de vous apporter toutes les clés de réussite dans le développement d'une activité de facturation pour IDEL. Cela ne sera pas possible sans un investissement personnel et une forte mobilisation de votre part ! Notre formation associée à notre accompagnement, c'est le combo gagnant !

✕ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% distanciel.

Le parcours de formation est constitué de vidéos, contenus écrits et contenus interactifs, et sera ponctué par des quiz et des sessions en classe virtuelle.

En e-learning, le participant sera autonome dans son avancement. L'accès à la plateforme de formation sera ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Le participant sera accueilli au début de la session de formation par l'organisme à travers une classe virtuelle. Les autres étapes en classe virtuelle seront dédiées à la réalisation d'exercices en groupe et à une permanence pour les questions/réponses.

Plateforme de formation en e-learning utilisée : TEACH UP

Outil de visioconférence utilisée : DENDREO LIVE

Accès au réseau privé le temps de la formation, pouvant être prolongé par l'adhésion au réseau professionnel par la suite.

✕ MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

La validation de la formation se fera à travers plusieurs modalités :

- Quiz à la fin de chaque étape de e-learning
- Mise en pratique sur un logiciel de facturation
- Restitution de documents

Le participant recevra une attestation de participation à l'issue de la formation.

Un questionnaire de satisfaction sera à renseigner à la fin de chaque module, mais également à distance de la formation suivie à travers un questionnaire de satisfaction à froid.

✕ MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Modalités d'assistance pédagogique

SUNDARA Palyvone – aide@webill-sante.fr

Pour toutes les questions d'ordre pédagogique, une réponse vous sera apportée sous 24h du Lundi au Vendredi.

Pendant toute la durée de la formation, le participant aura accès à un réseau privé lui permettant d'interagir avec les autres participants et l'organisme de formation.

Modalités d'assistance technique

Support technique – aide@webill-sante.fr

Pour tout problème de connexion à la plateforme de formation ou d'identification, une réponse vous sera apportée sous 24h du Lundi au Vendredi.



INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous par mail à bonjour@webill-sante.fr afin de faire le point et trouver des solutions dans la mesure du possible pour adapter la pédagogie à vos besoins.

DÉROULÉ

Introduction : classe virtuelle d'ouverture

ETAPE 1 : LA FACTURATION DES ACTES INFIRMIERS - LA NGAP

Les bases de la NGAP :

- Les tarifs conventionnels et les dépassements
- Les majorations MAU MCI MIE
- Les majorations de nuits et de dimanches jours fériés
- Différences entre AMI et soins de dépendances
- Les indemnités de déplacements
- Les règles de cumul des actes

Chapitre I de la NGAP : les soins de pratique courante

- Les injections et prélèvements
- Les pansements courants
- Les pansements lourds et complexes
- Pose de sonde et alimentation
- Soins portant sur l'appareil respiratoire
- Soins portant sur l'appareil génito-urinaire
- Soins portant sur l'appareil digestif
- Surveillance, observation et accompagnement à la prise médicamenteuse
- Bilan de soins infirmiers



Chapitre II de la NGAP : les soins spécialisés

- Soins d'entretien des cathéters
- Injections et prélèvements
- Perfusions
- Patients cancéreux ou immunodéprimés
- Patients atteints de mucoviscidose
- Patients insulino-traités
- Prise en charge spécialisée
- Soins portant sur l'appareil digestif et urinaire
- Chirurgie ambulatoire ou prise en charge RAAC

Cas concrets en travail collectif (14 heures de classe virtuelle)

ETAPE 2 : LA FACTURATION DES ACTES INFIRMIERS - LA PRATIQUE

Le processus de télétransmission
Décryptage d'un logiciel de facturation
Panorama des principaux logiciels de facturation
Présentation d'une méthode d'organisation
Les outils collaboratifs

Cas pratiques en travail collectif (7 heures de classe virtuelle)



EVALUATION

Rendu attendu :

- Synthèse portant sur les notions de facturation
- Etude de cas



FINANCEMENT

Tarif unique : 2.325€

Ce tarif comprend :

- le parcours de formation dans son intégralité représentant 35 heures réparties sur 5 semaines,
 - dont 13 heures de cours asynchrone en e-learning avec un rythme minimum de 4 heures par semaine,
 - dont 22 heures en classe virtuelle en format synchrone avec un formateur pour des travaux collectifs.
- l'accès à la plateforme de e-learning pendant 3 mois permettant à l'apprenant de revenir sur les points de la formation asynchrone si besoin.
- l'accès à une communauté créant un lien entre l'organisme de formation, les participants et des professionnels dans le cadre du réseau professionnel.

La communauté sera ouverte pour l'apprenant sur une période de 3 mois. Au-delà de la session de formation, l'apprenant aura tout loisir de prolonger l'accès à cette application en adhérant au réseau professionnel correspondant.

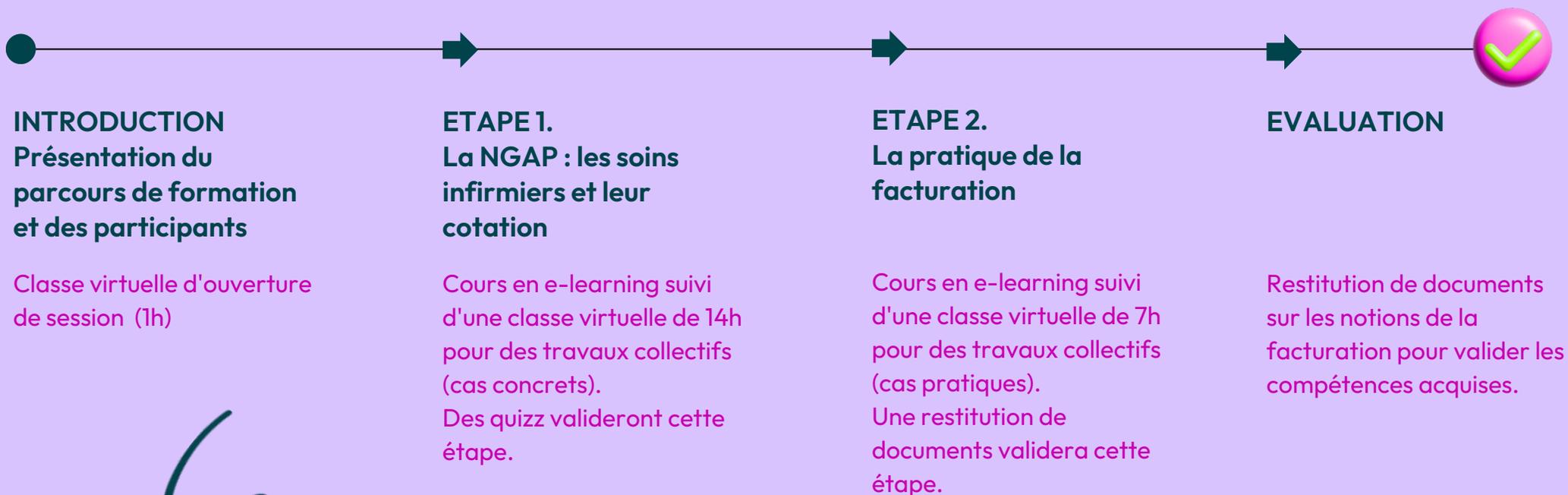
L'organisme de formation assurera un accompagnement de l'apprenant au cours de sa session.

PRISES EN CHARGE POSSIBLES

- Autofinancement : paiement en une fois ou en plusieurs fois.
- Pôle Emploi : via le dispositif de l'AIF.
- FAF : lorsque vous êtes déjà indépendant, en fonction de votre statut juridique, un financement est possible.

Dans tous les cas, nous vous invitons à nous contacter pour étudier votre situation et choisir le mode de financement le plus adapté pour vous.

Calendrier



Ouverture d'une session tous les mois

Formateurs



Palyvone SUNDARA

Facturière pour IDEL depuis 2016, Palyvone vous expliquera tout ce que vous devrez connaître pour facturer les actes infirmiers.



Hélène FERRAND

Infirmière depuis toujours et en libéral depuis 2001, Hélène vous formera sur les subtilités de la NGAP à travers la découverte de cas concrets.

en partenariat avec



Brigitte BAX

Fondatrice de Glucoze et Enzym, organismes de formation pour IDEL, Brigitte vous décortiquera la NGAP de A à Z.



Gardez le sourire, facturer devient facile !

POUR NOUS CONTACTER

Vous avez besoin de plus d'informations ou simplement échanger avec nous ?

Vous pouvez nous joindre sur différents canaux :

- par tchat sur notre site internet www.webill-sante.fr
- par mail à bonjour@webill-sante.fr
- par téléphone au [09 88 28 88 28](tel:0988288828)